

12 Présents : M. MOZET Yves, Mme SIMON Françoise, M. POUYET Bertrand, M. BATENDS Patrick, M. LACOMBE Raymond, M. FOURRIER Guy, Mme DELGOFFE Virginie, M. ZANETTE Sébastien, M. BERNARD Michaël, M. PECHEUX Philippe, Mme LEFEVRE Béatrice, Mme SIMON Sophie.

2 Absents excusés : Mme LUSSIEZ Nathalie, M. DHERBOMEZ Eric.

1 Absent : M. HABAY Richard.

2 Pouvoirs.

~~~~~

► **TRAVAUX :**

● **Réfection toiture ancienne caserne**

Le Conseil Municipal décide d'effectuer des travaux de réfection sur la toiture du bâtiment des pompiers et autorise Mr le Maire de retenir l'entreprise la moins disante pour effectuer ses travaux et sollicite les subventions les plus élevées possible pour financer l'opération.

● **Chauffage mairie**

Le Conseil Municipal décide de remplacer le chauffage électrique de la mairie, bibliothèque et de la garderie par un chauffage au gaz de ville, et retient le devis de Mr BILLY pour réaliser ses travaux.

► **BOIS :**

La commune accepte le programme d'aménagement de la forêt communale proposé par les services de O.N.F. pour les années à venir cependant le Conseil Municipal décide de ne pas accepter le devis concernant la plantation de châtaigniers dans la parcelle 30.

► **DELIBERATIONS :**

● **Délibération adressée aux députés et sénateurs des Ardennes.**

Considérant que l'Etat se décharge de ses missions sur les communes tout en réduisant leurs moyens (baisse de 30 à 40 % de la DGF) et que les communes vont avoir de plus en plus de difficultés pour élaborer et équilibrer leur budget, le Conseil Municipal demande l'arrêt immédiat de la baisse de la DGF, ainsi que la réalisation des travaux d'accessibilité soit subventionnée à 80 %.

● **Acceptation de chèque**

La commune a reçu un chèque de Groupama d'un montant de 103,45€ concernant le remboursement de l'assurance du camion de pompiers, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce chèque.

● **Indemnité de conseil Trésorier**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une indemnité de Conseil à Mme GAUTIER Ibéria, comptable Public de la Trésorerie de Carignan au taux de 80%.

● **Remboursement frais de déplacements et repas formation CNFPT**

Les frais de déplacements et de repas engagés par Mme VARNIER Valérie concernant le suivi de la formation auprès du CNFPT de Charleville-Mézières seront pris en charge par la commune.

● **Enquête publique installation cataphorèse usine GESTAMP PRISMA**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour l'autorisation d'exploiter une installation de cataphorèse sur le territoire de PURE par l'usine GESTAMP PRISMA.